



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION- DISCIPLINE- TRAVAIL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COP15 sur la lutte contre la désertification : la Côte d'Ivoire accueille une dizaine de Chefs d'Etat et de Gouvernement

Abidjan, le 8 mai 2022 - La Côte d'Ivoire est particulièrement fière d'accueillir la 15^e Conférence des Parties de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et la sécheresse (COP15). Du 9 au 20 mai, les Représentants de 197 pays seront amenés à définir un agenda d'actions pour protéger notre patrimoine commun, la Terre. 5 000 participants : des Chefs d'Etat et de Gouvernement, le secteur public, le secteur privé et la société civile traceront le chemin d'un véritable développement durable.

Le thème de la Conférence : « Terre. Vie. Patrimoine : d'un monde précaire vers un avenir prospère », nous engage. La réalité nous impose d'agir de toute urgence.

Selon le Président de la République, S.E.M. Alassane Ouattara, « le monde est en train de franchir un point de non-retour en matière de dégradation des sols et de déforestation ; mais nous pouvons encore inverser cette tendance si nous agissons dès maintenant. »

Aujourd'hui, 20% des terres mondiales sont dégradées, entraînant une perte de 10% du PIB mondial chaque année, et des centaines de millions d'Êtres humains souffrent des effets de la désertification et de la sécheresse. Des phénomènes aggravés par le réchauffement climatique, mais aussi par le développement économique. L'agriculture moderne est responsable de 80% de la déforestation, de 70% de la consommation d'eau douce et constitue la principale cause de perte de la biodiversité terrestre dans le monde.

Et pourtant, nous ne pouvons renoncer à notre agriculture et à notre autosuffisance alimentaire. Le conflit en Ukraine est venu souligner, avec acuité, l'impératif de sécurité alimentaire, tout particulièrement pour les pays en développement. Nous devons donc repenser des modes de production durables, adaptés aux exigences de la préservation de notre Terre commune.

La Côte d'Ivoire, 1^{er} producteur mondial de cacao, 1^{er} exportateur mondial d'anacarde, 5^e exportateur mondial d'huile de palme... est au cœur de cette problématique. Au cours des soixante dernières années, notre pays a perdu près de 90% de sa couverture forestière. Nous devons faire face aujourd'hui à l'érosion de nos sols et protéger notre patrimoine naturel ainsi que notre biodiversité. Pour promouvoir notre



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

capacité à produire durablement, nous avons mis en place des plans ambitieux de reforestation, de protection de forêts, de développement d'une cacaoculture durable. Nous nous sommes engagés à atteindre la neutralité en matière de dégradation en restaurant 100% des terres atteintes et en augmentant de 5 millions d'hectares la couverture forestière d'ici à 2030.

Le Président Alassane Ouattara proposera lors du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement qui se tiendra, le 9 mai 2022, en amont de l'ouverture officielle de la COP15, l'Initiative d'Abidjan ou Abidjan Legacy Program, une initiative majeure visant à mobiliser 1,5 milliard de dollars US auprès des bailleurs de fonds pour restaurer les terres dégradées, renforcer durablement la productivité agricole en Côte d'Ivoire, créer des millions d'emplois pour les jeunes et améliorer la qualité de vie des femmes en milieu rural, principales productrices des denrées alimentaires.

Les mécanismes de solidarité internationale, y compris sur le plan des financements, doivent pleinement jouer. La préservation de la terre est au cœur de toutes les politiques de développement durable.

En sa qualité de pays hôte de la Conférence, la Côte d'Ivoire entend s'impliquer pleinement pour aboutir à des accords internationaux qui permettront d'allier la protection des sols à la mise en place, à l'échelle mondiale, de systèmes alimentaires productifs et durables. C'est le sens de l'appel d'Abidjan qui sera soumis à l'approbation des Chefs d'État et de Gouvernement.